



Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29
Email : fenop@cenatrin.bf - Site : www.fenop.org

SOMMAIRE



EDITO : Insécurité alimentaire
..... 1

CAMPAGNE AGRICOLE 2022-2023 AU BURKINA: Attention! les rendements pourraient connaître une baisse..... 2-3

CAMPAGNE AGRICOLE 2022-2023 : Les ravageurs se font déjà signaler..... 4-5

CRISE SÉCURITAIRE AU BURKINA ET SON IMPACT SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE..... 6-7

PRODUCTION D'INTRANTS ORGANIQUES : La mécanisation en marche avec l'usine mobile compostaterre 8-9

ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES À LA TERRE : La FENOP mène la réflexion à Bobo Dioulasso..... 10

RISQUES D'INONDATION : Opération mana mana pour minimiser les dégâts..... 12



N° 047 de Avril à Juillet 2022

EDITO : INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La campagne agricole saison humide 2022-2023 au Burkina a été officiellement lancée le 27 mai 2022. Les productions attendues sont de 5 398 000 tonnes de céréales, 1 798 000 tonnes de cultures de rente et 897 000 tonnes d'autres cultures vivrières. Il faudra mettre les petits plats dans les grands pour atteindre cet objectif. En effet, la production agricole est fortement impactée par la crise sécuritaire et les chocs climatiques ces dernières années. A cela s'ajoute les problèmes d'ordre organisationnel ou prévisionnel comme l'arrivée tardive voire le déficit de semences et d'engrais.

Les producteurs font aussi face à des poches de sécheresses et aux attaques des cultures par les insectes ravageurs. Un constat terrain effectué par des journalistes en fin juin 2022 dans la région du Plateau Central, révèle que les producteurs n'ont pas reçu les semences ni les engrais à temps. En outre, certains champs sont déjà attaqués par des ravageurs notamment les mouches blanches. On a déjà observé des poches de sécheresse dans le mois de juillet dans la partie Sud-Ouest du pays. Ces constats montrent que la campagne subit déjà des perturbations. Et l'on s'interroge si les prévisions pourraient être atteintes. Pourtant le Burkina Faso se doit de produire encore plus cette saison 2022-2023 car ayant des prêts de vivres à rembourser. Le 17 juin 2022, le gouvernement recevait 6 500 tonnes de vivres de la part de la CEDEAO pour un besoin exprimé de 10 000 tonnes. Ce prêt doit être remboursé d'ici à mars 2023. Cela signifie que sur la quantité de vivre qui sera produite, 6 500 tonnes sont déjà soustraites. Un signe qui montre à souhait que les moyens doivent être mobilisés pour aller au-delà des attentes afin d'éviter de contracter un nouveau prêt de vivre en 2023, chose qui ne donne pas une bonne image du pays.

Assurer la souveraineté alimentaire du pays c'est possible mais cela ne tient qu'à une meilleure organisation du secteur, le renforcement des moyens de production des agriculteurs et l'amélioration de la situation sécuritaire pour une exploitation des superficies abandonnées ■

La rédaction

CAMPAGNE AGRICOLE 2022-2023 AU BURKINA : Attention ! les rendements pourraient connaître une baisse .

La crise russo-ukrainienne ne finit pas de dévoiler ses secrets sur la fragilité de l'économie africaine en général et celle burkinabè en particulier. Une économie fortement dépendante. Les conséquences socio-économiques de cette crise en sont les preuves palpables. Des produits de première nécessité aux hydrocarbures, en passant par les intrants chimiques de synthèse, on assiste à une hausse exponentielle généralisée des coûts des différents produits. Une situation embarrassante pour les ménages à faible revenu et particulièrement les agriculteurs en cette période de travaux champêtres. Constitués de petits exploitants familiaux, ils font face à un double défi : trouver des moyens pour se nourrir d'une part, et pour s'acheter des intrants chimiques d'autre part.

En cette période de soudure où ceux-ci peinent à s'offrir un plat, se procurer des intrants chimiques de synthèse est aussi un impératif parce que sans cela l'année suivante est compromise. Cependant les coûts des intrants sont devenus très élevés et ne sont pas à la portée de bon nombre de petits producteurs. Les impacts sur les rendements sont sans doute prévisibles. Une baisse de la production serait observée à la fin de cette campagne agricole humide 2022-2023 si toutefois rien n'est fait pour atténuer les effets de la crise sur les producteurs agricoles. Une mauvaise saison agricole cette année augure une détérioration de la situation alimentaire l'année prochaine. De surcroît la crise sécuritaire a déjà occasionné une baisse des superficies exploitées. En témoigne les zones en proie à l'insécurité qui se sont vidées de leurs populations.



Une vue des céréales en vente sur le marché

***Que faire face à une telle situation ?
Quelles mesures faut-il prendre pour
combler le vide créé par l'abandon des
terres précédemment mises en valeur et
la hausse du coût des intrants importés?***

Le renforcement des capacités productives des agriculteurs dans les zones où la situation sécuritaire est plus reluisante est une condition sine qua non. Il convient de les appuyer avec des intrants organiques nécessaires pour leur permettre d'accroître leur productivité afin de combler le vide. La subvention des intrants chimiques destinés aux exploitants familiaux,



© FENOP

Formation FENOP sur le compostage des ordures ménagères dans la commune de rurale de Bama

la dotation des groupements et coopératives de producteurs en outils agricoles comme les tracteurs favorisera l'extension des superficies exploitées. L'accompagnement des personnes déplacées internes (PDI) à trouver des terres cultivables dans les zones de refuges va contribuer à hausser le niveau de la production. La mise en place de champs communs dans les sites de déplacés contribuera à minimiser les risques.

Les difficultés d'accès aux intrants chimiques importés occasionnées par cette crise est la preuve qu'il faut désormais se tourner vers des mesures endogènes de production de bio-fertilisants et bio-pesticides. Le renforcement de capacités des agriculteurs en production des intrants organiques peut être une alternative. En plus de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, ces bio intrants assurent la santé du producteur, du consommateur et la protection de

l'environnement ■

Tôgô Etienne Doly



© DR

Apport de la fumure organique, méthode recommandée

CAMPAGNE AGRICOLE 2022-2023 : Les ravageurs se font déjà signaler.

Dans cet extrait d'un article de Libre info.net, titré « Burkina Faso : entre déficit et distribution tardive des intrants agricoles subventionnés, des agriculteurs mécontents », publié le 30 juin 2022 sous la plume de Daouda Kiekietta, les agriculteurs de la région du Plateau Central sont déjà confrontés aux attaques des ravageurs. Des menaces dont le traitement aux pesticides chimiques n'arrive pas stopper.

En plus de l'arrivée tardive des semences et leur quantité insuffisante, les producteurs sont confrontés également au phénomène des chenilles et insectes ravageurs. *« Il y a des chenilles qui attaquent les cultures, notamment le maïs. En une semaine, les chenilles peuvent finir tout un champ. Les différents traitements que nous appliquons ne sont pas efficaces contre ces ravageurs »*, a indiqué Paul Ouédraogo, le président de l'Union des producteurs et semenciers de Nagréongo.



Paul Ouédraogo, le président de l'Union des producteurs et semenciers de Nagréongo. (Libre info)

révélés inefficaces contre les ravageurs comme la mouche blanche », a confié Ousmane Sawadogo, président de l'Union départementale des

Chez les cotonculteurs de cette zone, des problèmes similaires sont évoqués.

{ Des cultures menacées par les insectes ravageurs }

Attaque des insectes ravageurs, insuffisance des intrants, sont entre autres les difficultés que vivent ces acteurs du monde agricole. *« Les insecticides que nous utilisons se sont*

producteurs de coton de la commune, présent à cette rencontre d'échanges. Et à Edmond Sawadogo, producteur de coton à Nagréongo de renchérir : « Nous pouvons pulvériser un champ



Une image des journalistes qui échangent avec les agriculteurs (Libre info) dans l'objectif de tuer les insectes, et le lendemain, nous revenons trouver ces insectes qui sont toujours vivants ».

Pour palier à cette difficulté Fenop propose des pistes de solutions :
Les bio pesticides peuvent être une alternative. Tout comme les

biofertilisants sont utilisés à la place des fertilisants chimiques ; les bio pesticides peuvent servir à éliminer les ravageurs. Au-delà d'éliminer les ravageurs, ces intrants organiques

assurent la santé du producteur, des consommateurs et des écosystèmes ■

Source : Libre info.

Quelques dates majeures des Nations Unies

19 août : Journée mondiale de l'aide humanitaire

22-26 août à Kinshasa (RDC): Journée mondiale de l'aide humanitaire 23ème session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (AFWC). AFWC est un organe statutaire de la FAO chargé de donner des conseils sur la formulation de la politique de gestion des forêts et de la faune sauvage. Elle est aussi chargé d'examiner et de coordonner la mise en œuvre de cette politique au niveau régional.

5 au 8 septembre Sénégal: Atelier de programmation FEM-8 au Bureau sous-

régional pour sensibiliser aux opportunités de programmation FEM-8.

29 septembre: Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires

4 octobre: Journée mondiale des animaux

11 octobre: Journée internationale de la petite fille

15 octobre: Journée internationale de la femme rurale

16 octobre: Journée mondiale de l'alimentation
collectées par Roger Sawadogo

CRISE SÉCURITAIRE AU BURKINA ET SON IMPACT SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

3,4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire au Burkina Faso selon la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) dans son analyse de la crise de la faim au Burkina Faso en date du 4 juin 2022. Le réseau humanitaire alertait sur le risque de famine dans certaines régions du pays d'ici à fin juillet 2022.

La situation alimentaire critique au Burkina Faso est la résultante de la crise aux multiples facettes que le pays traverse. Elle se caractérise par des conflits armés et des violences intercommunautaires entraînant des déplacements massifs de personnes vers des zones plus sécurisées. Cette fuite des zones à risques sécuritaires entraîne l'abandon de terres arables.



Des populations désespérées fuient leur village face à l'insécurité

Le 11 avril 2022, le gouvernement annonçait l'abandon de 450 000 hectares de terres cultivables. Cela représente un déficit céréalier de 461 000 tonnes. Un vide difficile à combler car les Personnes déplacées internes (PDI) ont difficilement accès à la terre dans les zones d'accueil. D'autres se retrouvent dans les centres urbains où la mendicité devient leur arme de survie.

Le pays enregistre une augmentation croissante du nombre de PDI. A la date du 30 avril 2022, on dénombrait 1 902 150 PDI. 26 627 nouvelles PDI dont 8850 enfants et 3071 femmes ont été enregistrées à la date du 20 juin 2022 dans la seule ville de Dori suite à l'incident sécuritaire de Seytenga le 10 juin 2022. Avant cette attaque, la commune de Seytenga abritait 12 353 PDI. Des mouvements de populations



© DR



Les Personnes Déplacées Internes (PDI)

fuyant les violences des groupes armés ont été enregistrés dans d'autres régions du pays notamment dans la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Nord... Notons que ces personnes fuyant l'insécurité arrivent dans les terres hôtes sans le minimum pour se nourrir. Elles sont des sans-abris à prendre en charge sur tous les plans. On assiste ainsi à une croissance des besoins de première nécessité dans les localités hôtes.

Cependant, la production agricole dans le pays est déjà fragilisée par les facteurs des changements climatiques

Les PDI sont souvent obligés pour certains de mendier pour survivre

occasionnant d'importantes poches de sécheresse et une baisse des rendements. Pour mémoire, la production de la campagne agricole 2021-2022 a connu une baisse de 9,07% par rapport à la campagne 2020.

Dans ces conditions, l'accompagnement des producteurs agricoles à accroître leur productivité s'avère nécessaire afin de sortir le pays de cette insécurité alimentaire qui impacte la vie socio-économique du pays ■

Tôgô Etienne Doly,

(source : Croix Rouge et Etat Burkinabé)



© DR

Des PDI en rang pour chercher les vivres distribués par les services de l'Etat

PRODUCTION D'INTRANTS ORGANIQUES :

La mécanisation en marche avec l'usine mobile compostaterre.

La prise de conscience des effets pervers des intrants chimiques de synthèse sur la santé humaine, animale et sur l'environnement suscite de plus en plus de la mobilisation pour une transition agro écologique à travers l'utilisation des bio intrants. L'une des contraintes qui limitent leur usage se situe au niveau du système de production caractérisé par sa pénibilité. Ce système qui demeure manuel ne permet donc pas la production des bio intrants en quantité suffisante. Cela oblige les agriculteurs à utiliser les intrants chimiques pour couvrir leurs besoins. C'est pour pallier cette difficulté que l'ONG Green Cross a mis au point l'usine mobile COMPOSTATERRE pour mécaniser le système de production.

L'usine mobile clé en main COMPOSTATERRE est une unité complète de production de compost. Elle sert au broyage de la biomasse entrant dans la production de la fumure organique. Le dispositif est composé d'une machine de broyage de végétaux et d'une logistique adaptée aux conditions socio-culturelles et économiques. En effet, il est muni d'un tricycle pour faciliter la mobilité en milieu rural. Fonctionnant avec de l'essence, il est doté d'un réservoir d'une grande capacité afin de garantir un fonctionnement à longue durée en milieu rural.

L'usine mobile COMPOSTATERRE en

plus de la production du compost, permet de produire des aliments pour bétail. Elle fournit aussi de l'énergie. Ainsi, elle est munie d'un générateur d'électricité de 5 KVA (5000 W). L'usine mobile COMPOSTATERRE a une capacité de production de 1000kg de broyats par heure en moyenne. Ces broyats avec l'activateur "Compost Plus" permet d'obtenir du compost mûr au bout de deux mois.

Cette technologie vient à point nommé. Elle apparaît comme une aubaine pour les organisations paysannes engagées dans la production bio. Elle réduit la pénibilité



L'usine mobile



Tricycle pour la traction

© FENOP



Gildas Hounsa, responsable marketing de Green Cross Burkina A terre, des branches d'arbres destinées au broyage

du travail manuel au grand bonheur des producteurs agricoles et des éleveurs. Selon Gildas Hounsa, responsable marketing et commercial de Green-Cross, la grande

difficulté dans le compostage, relevée par les exploitants agricoles, se situe au niveau de la découpe de la biomasse parce que le découpage manuel prend trop de temps et demande beaucoup d'efforts physiques. La mécanisation du système de fabrication des bio intrants va accroître leur utilisation pour une production agricole saine et durable. Green Cross met l'usine mobile à la disposition des organisations paysannes pour des prestations de service. Elle est aussi disponible en vente pour les coopératives et groupements qui souhaitent l'acquérir pour leur production de compost et d'aliments à bétail et autres activités génératrices de revenus ■

Tôgô Etienne Doly.

CAMPAGNE AGRICOLE 2022 : Avis de producteurs au Sahel.

Fenop info s'est approché de certains producteurs pour recueillir leurs appréciations de la campagne agricole 2022 dans les provinces de Dori et de Gorom-Gorom.

Barry Boureima Boubacar à Dori :



La saison des pluies s'est installée tardivement dans nos localités, les pluies sont éparées jusqu'à présent. Certes ; il y a de l'espoir, mais nous avons toujours peur par rapport à la répartition inégale de ces pluies.

Par rapport au soutien du gouvernement, nous avons reçu seulement que des semences de niébé et de sorgho ; mais de façons tardive.

En ce qui concerne l'accès au champs du faite de l'insécurité, dans la localité de Gorom Gorom et de Dori, les agriculteurs arrivent à travailler dans leurs champs, malgré la situation délétère. Cependant, il

faut avouer que les producteurs y vont la peur au ventre.

La vie devient de plus en plus difficile. On ne peut pas produire de façon optimale dans la peur. Que ce soit dans le domaine agricole ou de l'élevage d'où une baisse inévitable de la production à tous les niveaux ■

Propos recueillis par Diallo Amadou B., Journaliste à Dori pour fenop info.



Producteur au champ à Dori

ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES À LA TERRE : La FENOP mène la réflexion à Bobo Dioulasso.

La Fédération Nationale des Organisations Paysannes du Faso (FENOP) a organisé un atelier d'échange et de diagnostic sur l'accès sécurisé des femmes rurales à la propriété foncière, l'accaparement des terres, l'élaboration de la stratégie d'accès à la terre agricole des Personnes Déplacées Internes (PDI) les 30 et 31 mai 2022 à Bobo Dioulasso. Cet atelier visait à assurer l'accès sécurisé des femmes rurales et des Personnes Déplacées Internes (PDI) au foncier rural. Cette activité entre dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'accès sécurisé des femmes rurales aux terres pluviales et aux parcelles irriguées dans les périmètres aménagés au Burkina Faso. Ce projet est mis en œuvre avec l'accompagnement de SOS FAIM et de GRI.

Selon l'expert foncier, Seydou Konaté, les femmes ont un faible accès à la terre au Burkina. A l'en croire, la loi 034-2009 du 16 juin 2009 portant régime foncier rural qui consacre au moins

30% des terres agricoles aménagées sur fonds publics aux femmes n'est pas respecté. L'accès moyen des femmes à la terre est de 0,25 ha contre une superficie de plus d'un (1) ha pour les hommes. Il a expliqué dans son exposé que la superficie totale exploitée par les hommes est de 92 % des terres attribuées. C'est donc seulement 8% qui revient aux femmes.

Du diagnostic de la situation foncière dans les zones d'intervention du projet, il ressort qu'à Bama ce sont 133 femmes qui ont pu avoir leur Attestation de



Une vue des participants à l'atelier

Possession Foncière Rurale (APFR), à Mogtédou ce sont 12 APFR ; Banfora 3 APFR, 685 APFR à Boudry et Douna 135 APFR sur environ 18 000 APFR délivrées. Ces APFR, les femmes les ont acquises grâce aux programmes et projets comme celui de la FENOP. Le diagnostic révèle également l'accaparement des terres par divers acteurs comme les sociétés minières, les sociétés immobilières, les investisseurs agricoles, les producteurs, les fonctionnaires et les commerçants. Les terres agricoles au profit des producteurs défavorisés et les couches vulnérables sont significativement réduits. Cela

entraîne une baisse de leurs capacités productives et impacte négativement sur leur sécurité alimentaire.

Les participants à cette rencontre ont formulé des recommandations en vue d'améliorer et faciliter l'accès des femmes à la terre. Il s'agit entre autres, de la réalisation d'un plaidoyer auprès des autorités coutumières et religieuses pour un accès des femmes à la propriété foncière, la subvention du coût des APFR pour les femmes, l'information et la sensibilisation des femmes sur la loi 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural afin qu'elles puissent lors des attributions des terres aménagées bénéficier des surfaces de terre recommandées.

Stratégie d'accès des PDI à la terre

La crise sécuritaire au Burkina a entraîné un déplacement massif des populations. Ces personnes déplacées internes qui vivent essentiellement des activités agricoles et pastorales peinent à s'intégrer dans les zones

d'accueil. Ainsi, la FENOP qui œuvre pour l'épanouissement des populations a mené la réflexion en vue de soulager les souffrances des PDI à travers leur accès à la terre. Les mesures proposées sont entre autres, le plaidoyer auprès des sites aménagés pour un accès des PDI à la terre, la négociation des terres avec les propriétaires terriens en vue d'une location ou d'un prêt de terre. Il est aussi envisagé la sécurisation des terres des propriétaires en établissant un contrat d'exploitation avec les PDI. La FENOP propose la mise en place de cadres de concertations entre les autorités coutumières, les PDI et les autorités municipales pour faciliter l'accès des PDI à la terre. En outre les sensibilisations et la formation des femmes sur l'entrepreneuriat, l'autorisation des communes pour une mise en valeur temporaire des terres libres en faveur des PDI (durée d'environ 5 ans) pour des activités agricoles sont d'autres pistes de solutions proposées ■

Tôgô Etienne Doly.



Photo de famille des participants à l'atelier

RISQUES D'INONDATION : Opération mana mana pour minimiser les dégâts



Ouagadougou. Quartier Larlé. Il est midi dans l'une des compagnies de transport de la place. Moussa SAWADOGO, un jeune commerçant vient de jeter une partie de ses sacs dans le caniveau mitoyen à la gare. Ce trop-plein déversé attire non seulement des multitudes de mouches augmentant ainsi les risques d'inondation mais il bouche le passage de l'eau en cas de pluie. A cette remarque que lui font ses compagnons de causerie, il rétorque, « l'opération mana mana est là pour quoi ? ». Ainsi donc, ils sont des milliers qui pensent comme ce jeune homme qui a pourtant fait les bancs jusqu'à un niveau secondaire avant d'embrasser le secteur du commerce, qu'il faut jeter les ordures et attendre que le gouvernement viennent nettoyer par le biais de ses agents.

Ainsi, faut-il passer par le passage obligatoire du « polluer », du « boucher », du « salir » avant de nettoyer ?

Ne peut-on pas mettre l'accent sur la sensibilisation pour éviter même que le réflexe soit de salir avant de nettoyer. Ne doit-on pas initier les plus jeunes depuis le bas âge et ou l'école primaire à jeter les ordures dans les poubelles et non dans les caniveaux ? Cette attitude une fois intégrée aura le mérite de devenir un réflexe et de changer la face de nos villes.

Il y a à peine trois mois, dans un atelier sur les résultats des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques 2022 tenu le 17 mai dernier, l'Agence nationale de la météorologie (ANAM) faisait ressortir qu'il y auraient des pluies abondantes avec des séquences sèches en début et fin de saison de pluies.

Pour la campagne agricole 2022, l'ANAM prévoit sur toute l'étendue du territoire national, une installation normale à tendance précoce comparativement aux moyennes établies sur la période de référence 1991-2020. En ce qui concerne la fin de la saison des pluies, elle pourrait être également normale avec une tendance tardive sur l'ensemble du pays, comparativement aux moyennes de la période de référence.

Selon les Statistiques de la patronne des données météorologiques, dans la zone soudanienne, les pluies s'installeront du 1er au 25 mai 2022. Chez sa sœur poursuivante immédiate de la zone soudano-sahélienne, la pluie devrait s'installer bien plus tard soit du 26 mai au 20 juin et dans la zone sahélienne du pays, la saison des pluies pourrait s'installer du 21 juin au 10 juillet 2022.

Roger Sawadogo, Journaliste /pour fenop-info

FENOP INFO

Trimestriel d'informations

Directeur de publication

Lancina BERTHE

Coordinateur général

Issouf SANOU

Appui technique

Amadou KIENTEGA

Thierry U. NABYOURE

Abdoulaye TAO

